



HAL
open science

La cohésion parataxique : une approche constructionnelle

Mathilde Dagnat, Jacques Jayez

► **To cite this version:**

Mathilde Dagnat, Jacques Jayez. La cohésion parataxique : une approche constructionnelle. M.-J. Béguelin, M. Avanzi, G. Corminboeuf. La parataxe. Structures, marquages et explications discursives, Peter Lang, pp.61-93, 2010. hal-00418505

HAL Id: hal-00418505

<https://hal.science/hal-00418505>

Submitted on 18 Sep 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La cohésion paratactique: une approche constructionnelle

Mathilde DARGNAT & Jacques JAYEZ
Nancy Université et ATILF, Nancy & ENS-LSH et L2C2, Lyon

1. Introduction

Dans cet article, nous étudions les cas de juxtaposition de deux actes de langage qui présentent une interprétation préférentielle de connexion par une relation de discours (désormais RD¹) non explicitée par un marqueur lexical de type connecteur, particule ou subordonnant. En voici deux exemples:

- (1)
- (a) Vous vouliez aller là on faisait tout pour euh: pour vous installer (fra80 fr20)
- (b) On s'entend très bien pour ça parce que il s'en va huit jours tranquille il nous laisse tout (fra80 fa17)

La question a déjà été étudiée par Deulofeu (1989) qui parle à cet égard de «couplage». Nous développons ici trois points principaux: la nature de ces interprétations cohésives (section 2), les différents facteurs de ce type d'interprétation (section 3), le statut constructionnel des parataxes (section 4) et notamment des conditionnelles (section 5). Pour des raisons de temps, nous avons laissé de côté les phrases averbales et n'avons pas comparé avec les constructions corrélatives, aussi appelées «siamoisées», telles qu'elles sont

1 Pour la problématique des RD voir p. ex. la SDRT (Asher, 1993; Asher & Lascarides, 2003), la RST (Mann & Thompson, 1988; Taboada & Mann, 2006a-b), le modèle genevois (Roulet & al., 2001).

étudiées par Savelli (1995) ou encore Abeillé & al. (2006). Par ailleurs, nous n'avons dépouillé qu'une petite partie des données du corpus à notre disposition².

Pour l'essentiel, nous montrons l'intérêt d'une perspective multidimensionnelle (syntaxe, prosodie, discours), qui met en évidence la nature *constructionnelle* du phénomène. En effet, les différents types de parataxe correspondent chacun à un ensemble de propriétés dans différentes dimensions. Cela nous amènera à préciser leur statut par rapport à la compositionnalité. Globalement, la compositionnalité renvoie à l'idée que le sens d'une expression complexe est déterminé par les sens de ses parties. Le caractère constructionnel, ou la constructionnalité, renvoie inversement à l'idée que le sens d'une expression complexe n'est pas déterminé par le sens de ses parties. Nous reviendrons en détail sur cette distinction dans la section 4.4.

2. Nature des interprétations

D'un certain point de vue, toute juxtaposition physique d'éléments qui correspondent à un acte de langage peut donner lieu à une interprétation cohésive: une structure de type AB tend à être interprétée comme A RD B. Est-ce que les structures paratactiques favorisent certaines interprétations en vertu de propriétés intrinsèques? Ou est-ce qu'elles ne sont rien de plus que des juxtapositions cohérentes d'actes de langage?

La première chose que l'on remarque est la diversité des relations entre les deux termes juxtaposés: causales, consécutives, contrastives, conditionnelles, temporelles, comme le montrent les exemples en (2), pour

2 Il s'agit d'une sélection d'entretiens du *Français des années 80* (fra80) fait à PENS de Fontenay Saint-Cloud, d'entretiens de français québécois extraits du corpus *Sankoff-Cedergren* (SC) fait à Montréal dans les années soixante-dix, d'entretiens du corpus *Allier* (A) (Giron, 2004), et d'extraits de l'émission *Strip-Tease* (ST), émission de Lamensch et Libon, (2004 et 2006).

lesquels la RD est paraphrasée par un marqueur en capitales entre chevrons. Nous prenons pour point de départ des exemples authentiques (référencés entre parenthèses), mais nous nous autorisons, pour les besoins de la démonstration, le recours à des variations sur ces exemples, ainsi que le recours à des exemples construits (non référencés)³.

- (2)
- (a) Hein [je vois on leur a donné le Bled/ <ET> on leur apprend quand même beaucoup plus euh l'orthographe]/ on leur apprend à reformer des lettres comme on faisait dans le temps/ enfin (fra80 hfa17)
 - (b) Il est en troisième <MAIS, POURTANT> il a pas le niveau qu'on avait à l'époque au certificat d'étude à notre époque (fra80 fa17)
 - (c) Bon <QUAND> le soir elle arrivait à la maison pour lui faire faire ses devoirs moi je comprenais rien (fra80 fa17)
 - (d) <SI, QUAND> on voit ça dans son assiette à la limite on n'oserait pas y toucher (fra80 fj12) [figure 1]
 - (e) Ben une fois j'ai essayé d'y aller <MAIS> j'ai pas trouvé (A march 11/9)
 - (f) Je m'occupais des personnes âgées <C'EST-À-DIRE, PAR EXEMPLE> on les levait le matin (A mad 2/6)
 - (g) <PUISQUE, ÉTANT DONNÉ QUE>⁴ le plat si tu veux régional c'est le pâté aux pommes de terre la pompe aux grattons <DONC, C'EST-À-DIRE QUE> les gens ici mangent du pâté aux pommes de terre et de la pompe aux grattons (A coif 15/10) [figure 2]
 - (h) <SI, QUAND> j'ai un coup de cafard je mets une cassette vidéo jusque les trois quatre heures du matin et mon cafard il est passé (ST I3)

Face à cette diversité apparente, on relève toutefois certaines limites. Il est difficile de trouver des finales, par exemple (3) a préférentiellement une interprétation consécutive.

- (3) On leur a donné le Bled ils font des progrès
~> «On leur a donné le Bled donc/du coup/ce qui fait qu'ils font des progrès»

3 Dans ces cas-là, l'acceptabilité a été testée sur plusieurs locuteurs de français langue maternelle.

4 L'interprétation de type causal / consécutif ici proposée, qui peut paraître trop spécifiée, est en fait due au contexte: la locutrice insiste sur le comportement conformiste des gens dont elle parle. L'intonation, avec une forte montée sur *mange*, contribue également à cette interprétation (cf. fig. 2).

~/~> «On leur a donné le Bled afin que/pour qu'ils fassent des progrès»⁵

La même remarque vaut pour les changements de thème discursif, dont les éléments sont généralement introduits par des connecteurs comme *à propos*, *au fait*, etc. L'absence de RD finale est probablement à corréluer aux contraintes de mode (subjonctif, infinitif) des subordonnées finales. D'une manière générale, pour certains types de parataxe, la RD doit pouvoir exploiter les propriétés que les éléments A et B ont isolément. Pour avoir une interprétation finale, il faudrait que B soit en tant que phrase indépendante au subjonctif ou à l'infinitif. Cela n'explique toutefois pas pourquoi il n'y a pas de parataxe finale non compositionnelle, comme on en a pour les conditionnelles (section 5).

3. Facteurs de l'interprétation

Parmi les facteurs qui entrent en jeu dans l'interprétation cohésive d'une structure paratactique, on mentionnera en particulier quatre points, dont nous ne commenterons que les deux derniers:

- *Les facteurs pragmatiques*, qui comportent le contexte discursif, les connaissances encyclopédiques, les stéréotypes culturels, etc.
- *Les relations temporelles et aspectuelles*, qui ont été bien étudiées par ailleurs (voir Asher & Lascarides, 2003; Gosselin, 1996; Ter Meulen, 1995; Smessaert & Ter Meulen, 2004).
- *L'ontologie temporelle*, c'est-à-dire ce qui concerne les types d'événements et d'états, par exemple les «procès négatifs», qui font l'objet de la remarque 3.1.
- Enfin, *le facteur prosodique* avec les pauses et le patron mélodique, que nous reprenons plus en détail en 3.2.

5 A ~> B signifie que B constitue une interprétation/paraphrase naturelle de A; ce n'est pas forcément la seule. A ~/~> B indique que B n'est pas une interprétation/paraphrase naturelle de A.

3.1 Le cas des procès négatifs

Deulofeu avait remarqué la difficulté de nier le terme A dans une structure de type AB, comme (4a).

- (4)
(a) Ils dansaient on aurait dit des Américains (Deulofeu, 1989; Azn, 12 1)
(b) Ils dansaient pas on aurait dit des Américains

En fait, la validité de l'observation dépend de la RD que l'on reconstruit et du statut que l'on donne à A. Si on interprète (4a) comme «Ils dansaient d'une manière telle qu'on aurait dit des Américains», l'interprétation parallèle de (4b) est un peu plus délicate. Puisqu'il n'y a pas d'événement de danse, cet événement ne peut posséder de modalité. En revanche, il peut y avoir un état décrit par *Ils ne dansaient pas* et caractérisé par un commentaire, ce qui correspond à la paraphrase *Ils ne dansaient pas, comme le font les Américains*. Il peut y avoir également un état négatif acceptant une modalité (une certaine manière de ne pas danser), ce qui conduit à l'interprétation «Ils ne dansaient pas à la manière qu'ont les Américains de ne pas danser». Le fait que les procès négatifs puissent être qualifiés ressort de différentes études, par exemple Przepiórkowski (1999), de Swart (1996), de Swart & Molendijk (1999).

3.2 Facteurs prosodiques

Choi-Jonin et Delais-Roussarie (2006), en mentionnant l'étude de Deulofeu (1989), rappellent que la configuration présentée comme prototypique est la combinaison *absence de pause saillante + montée mélodique*, ce qui est compatible avec les exemples dépouillés ici (voir par ex. les trois figures en annexe). Nous retiendrons trois points importants: le problème général de l'interprétation de la montée (3.2.1), celui des interprétations de la montée finale (3.2.2) et enfin le statut des marques prosodiques (3.2.3).

3.2.1 Problèmes de l'interprétation de la montée

Le problème général concerne la notion de contour, au sens d'une séquence continue/discontinue de variations tonales. On sait que l'inventaire et le statut des contours comme «signifiants» sont variables⁶. On est confronté ici à deux difficultés principales.

Premièrement, il n'y a pas d'accord évident sur l'identification mélodique des contours. Par exemple, Delattre distingue le contour de continuation majeure et le contour de question totale (1966: 4 sqq.) en les notant respectivement par un trait convexe montant et un trait concave montant entre les niveaux 2 et 4/4⁷, qui sont censés être des schématisations des formes phonétiques réelles. Post (2000: 157) attribue la distinction à la seule différence du ton frontière (*boundary tone*), plus haut dans le cas des questions. Il est très difficile d'arbitrer, en l'absence d'études massives sur la perception des contours du français. Nous adopterons l'hypothèse la moins compromettante en parlant simplement de «montée», sans préjuger d'une catégorisation plus fine, que nous pourrions de toute façon intégrer en cas de besoin.

Deuxièmement, en supposant que l'on puisse s'accorder sur l'existence de certains contours, leur statut et leur «interprétation» ne font pas non plus l'objet d'un consensus. C'est notamment le cas des «contours continuatifs» (Delattre) qui sont par exemple considérés comme des contours de plein droit (Mertens & Rossi) ou comme des éléments de ligature des groupes intonatifs (GI) (Delais-Roussarie). Cette distinction n'est pas simplement terminologique. Ainsi, dans le cadre de Delais-Roussarie, un continuatif ne peut pas, en théorie, correspondre à une fin de phrase car ce n'est pas un ton de frontière. La question la plus pertinente pour nous est de savoir s'il faut associer des «interprétations» au patron AB avec montée sur A, que nous notons A↑B. On pourrait envisager que chaque contour porte un

6 Voir par ex. Beyssade et Marandin (2007), Delattre (1966), Delais-Roussarie (2005), Di Cristo (1998, 1999a-b), Gussenhoven (2004), Jun & Fougeron (2000), Ladd (1996), Marandin (2006), Martín (1981), Martins-Baltar (1972), Mertens (1987, 1993, 2004, 2006), Post (2000), Rossi (1981, 1999), Vaissière (1997), Vaissière & Michaud (2006).

7 Les caractérisations offertes par Lacheret-Dujour & Beaugendre (1999) et par Morel & Danon-Boileau (1998) sont très proches de celles de Delattre.

sens, mais cette perspective monosémique est délicate, comme le montrent les critiques de Delais-Roussarie sur les hypothèses de Bartels (2000) ou les réserves sur la distinction continuatif / conclusif (Auran & al., 2001). Delais-Roussarie (2005: 110) et Marandin (2006: 18) ont proposé une solution différente qui met en jeu le statut des locuteurs dans le dialogue. Pour eux, le contour montant indiquerait que le locuteur n'est «pas prêt à réviser ses propos». Les auteurs semblent exclure les contours qui ne portent pas sur le rhème (*non focal*) et Marandin (2006) indique de plus qu'il ne prend pas en compte les continuatifs. Cependant, il indique également (p. 5, note 7) que la proposition faite concerne les contours finals en général, y compris les contours de fin d'énoncé quand l'énoncé est rhématique (*all-focus*). Il y a à ce stade deux possibilités: ou bien A dans $A \uparrow B$ n'est pas rhématique et l'hypothèse de Marandin ne s'applique pas, ou bien A est rhématique et il faut évaluer l'hypothèse. Si on se place dans le deuxième cas et qu'on applique la solution fondée sur la révision, on rencontre au moins deux problèmes. Premièrement, la solution repose sur un certain glissement conceptuel: pour traiter les questions, on a à mobiliser une révision de la pertinence de l'acte et non plus simplement une révision de la description des états de choses. En effet, A? avec un contour montant indiquerait que le locuteur n'est pas prêt à réviser son évaluation de la pertinence de l'acte de questionnement sur A. Deuxièmement, même si l'on admet cette extension de la pertinence, il y a des cas où le locuteur peut indiquer explicitement qu'il est disposé à une révision, comme dans (5).

- (5) *Ça a peut-être rien à voir mais qu'est ce qui lance le script java? (web + enregistrement personnel) [figure 3]*

Dans un travail récent, Portes & al. observent une absence de différence mélodique entre les continuatifs non rhématiques et les continuatifs rhématiques (2007: 159-160). Les auteurs estiment que cette observation est potentiellement problématique pour une approche du type de celle de Marandin. Néanmoins, ils proposent une solution conciliatrice qui, si nous l'avons bien comprise, consiste à distinguer une fonction continuative et une fonction dialogique-épistémique de la montée analogue à celle de Marandin. Il nous semble que cela ne règle pas le problème principal. Si la fonction continuative s'applique à des segments authentiquement

rhématiques, il y a bel et bien une contradiction avec le modèle de Marandin & al. Si ce n'est pas le cas, ce modèle n'est pas réellement mis en danger. D'autre part, il est très difficile de déterminer si les contours montants rhématiques et discursivement continuatifs sont identiques ou pas. Par exemple, si l'on examine les deux réponses suivantes, est-ce que l'on peut copier la montée de B2 pour obtenir B1?

- (6) A – Qu'est-ce qui est arrivé hier?
 B1 – Jean a eu un accident ↑
 B2 – Jean a eu un accident ↑ il allait trop vite

Conformément à ce que nous avons dit plus haut, l'absence d'étude systématique sur ces problèmes rend toute discussion un peu hasardeuse. Dans les limites de cet article, nous ferons l'hypothèse qu'il y a au moins deux possibilités. Ou bien un contour montant d'un certain type porte en lui-même l'idée d'une incomplétude discursive, ou bien cette interprétation lui est associée dans le cadre d'une construction particulière. Nous revenons sur les implications de ce choix pour la compositionnalité dans la section 4.4. Dans la section suivante, nous chercherons seulement à conserver l'interprétation intuitive de continuation, qui nous semble la plus utile dans le cadre des parataxes.

3.2.2 Interprétations de la montée finale dans les parataxes⁸

Notre hypothèse consiste à utiliser l'idée intuitive d'incomplétude contenue dans la continuation (Delattre, 1966; Rossi, 1999), en essayant d'en donner une définition un peu plus précise. Nous partons de la distinction entre subordination et coordination discursives, dans le sens de Polanyi (1985), repris également en SDRT par Asher (1993) et Asher & Lascarides (2003). Cette distinction reposait chez Polanyi sur le critère de la continuation ou de l'interruption d'une activité discursive en cours (1985: 308). En fait, comme le fait observer un relecteur de cet article, ce critère est

8 En suivant Portes (2004), nous avons vérifié que les montées présentes dans nos exemples présentaient un pic de F0 à droite du noyau vocalique, ce qui les différencie du contour d'implication de Delattre.

extrêmement difficile à cerner intuitivement, et nous préférons réinterpréter cette distinction dans une perspective de dépendance. Nous différencions trois cas:

- (a) Le cas où des segments discursifs mutuellement indépendants se succèdent. Cela correspond généralement à des descriptions, énumérations, narrations concernant un même thème.
- (b) Le cas où des segments discursifs sont mis en relation au niveau des états de choses, des états de croyances, ou des actes de langage (voir Sweetser, 1990). Il s'agit de toutes les relations traditionnelles de cause, conséquence, contraste, justification, condition, but, élaboration, etc.
- (c) Le cas où un segment discursif apparaît comme décalé par rapport à un autre, auquel il fait cependant référence (typiquement, les changements de thème, les commentaires, etc.).

Sous cette forme, on voit que les cas (b) et (c) correspondent à une connexion sémantico-pragmatique directe entre les segments, alors que le cas (a) correspond au mieux à une connexion indirecte, l'existence d'un même thème. La coordination, au sens de Polanyi et de la SDRT, correspond au cas (a), alors que la subordination correspond aux cas (b) et (c). Pour éviter toute confusion avec les notions grammaticales traditionnelles, nous préférons parler de D-coordination et D-subordination.

Dans les modèles de type Polanyi ou SDRT, l'attachement de B à A se fait soit par D-coordination soit par D-subordination⁹. Un constituant A est marqué comme incomplet lorsqu'il laisse attendre un nouveau constituant qui va lui être attaché. Dans le cas de la D-coordination, il faut tenir compte de la difficulté de catégoriser les activités discursives par rapport à des thèmes. Par exemple, deux constituants successifs A et B peuvent développer un même thème T¹⁰, mais également correspondre à une frontière thématique (B introduisant un nouveau thème T'). Dans ce

9 En théorie, comme deux constituants peuvent être attachés de plusieurs manières, il n'est pas impossible qu'ils le soient à la fois par une ou plusieurs relations de subordination et par une ou plusieurs relations de coordination.

10 Ils feraient alors partie d'un bloc discursif de type chaîne thématique (voir Polanyi, 1985).

deuxième cas, il est possible que T' et T soient rattachés à un même thème commun de niveau supérieur. Par exemple, les descriptions de deux personnages distincts (T' et T) pourraient être considérées comme la description d'un groupe de personnages. On pourrait rapprocher cette configuration des notions d'«hyperthème» et de «progression à thèmes dérivés», telles qu'elles sont présentées pour l'analyse de la structuration textuelle (voir par ex. Daneš, 1974; Firbas, 1992; Riegel & al., 2006).

L'incomplétude de A correspond au fait que A laisse attendre un autre constituant qui lui est rattaché par D-subordination ou par D-coordination, avec, dans ce deuxième cas, l'obligation que A et B soient eux-mêmes D-subordonnés à un constituant supérieur C (7). Cette deuxième condition empêche A de constituer une clôture par rapport à C.

- (7) Un constituant A est marqué comme incomplet lorsque le constituant suivant est présenté comme devant être attaché à A par une relation de D-subordination ou par une relation de D-coordination avec D-subordination à un constituant C auquel A est D-subordonné.

Pour revenir à la question de l'interprétation de la montée mélodique, on dira qu'une montée mélodique sur la fin du premier terme d'une parataxe signale par défaut une incomplétude discursive¹¹, telle qu'elle est définie en (7).

3.2.3 Statut des marques prosodiques

Les marques prosodiques contribuent donc à l'intuition de parataxe, mais sont-elles des ingrédients nécessaires pour déterminer cette intuition? A priori non. En effet, si l'on prend une parataxe de type AB, il est très souvent possible de conserver une RD en ajoutant une pause et/ou en modifiant le contour final de A. Toutefois, cela peut avoir un effet sur l'accès aux différentes RD. Reprenons un exemple déjà traité:

- (4) Ils dansaient ↑ on aurait dit des Américains [Deulofeu, 1989]
 ~> RD consécutive paraphrasable par *d'une manière telle que*

11 Nous n'entendons pas ce terme dans le sens du «modèle genevois» (Roulet & al., 2001), bien qu'il y ait une analogie intuitive.

La RD par défaut ici est celle de consécution. On peut faciliter une interprétation concurrente si l'on insère un contour terminatif et une pause repérable (#) (4'):

- (4') Ils dansaient ↓ # on aurait dit des Américains
~> «Ils dansaient d'une manière telle qu'on aurait dit des Américains»
~> «Ils dansaient (arrière-plan); on aurait dit des Américains parce que (ils étaient habillés, ils parlaient, ils se comportaient, etc.) d'une certaine manière»

On peut également forcer l'interprétation d'arrière-plan sans modifier la prosodie, en ajoutant du matériel lexical:

- (4'') Ils dansaient on aurait dit des Américains avec leurs chapeaux

Nous n'avons pas d'explication pour ces contrastes. Il est possible que la structure $A \uparrow B$ ait une interprétation préférentielle qui conduise à la construction d'un événement unique, ce qui privilégierait chaque fois que c'est possible une interprétation où B représente un circonstant de A.

Par ailleurs, la modification du contour altère notablement les interprétations quand elle touche au statut modal de la proposition. Dans (2d), un contour qui déclenche une interprétation d'assertion est plus difficilement compatible avec l'interprétation conditionnelle.

- (2d) <SI, QUAND> on voit ça dans son assiette/ à la limite on n'oserait pas y toucher

4. Dépendance et compositionnalité

Les remarques faites jusqu'ici suggèrent que les parataxes AB ne sont pas uniquement le résultat compositionnel d'une interprétation de la juxtaposition AB, puisque la contrainte d'incomplétude n'est portée ni par A ni par B, mais par leur co-présence. Peut-on aller plus loin et envisager une dépendance entre A et B? Dans cette section, nous discutons trois points: B peut-il être considéré comme un argument (4.1) ou comme un

ajout (4.2) du verbe de A? Quel est le statut catégoriel du complexe AB (4.3)? La terminologie adoptée est la suivante: un *argument* de A est un élément sous-catégorisé par A. Pour le verbe, par exemple, il s'agit du sujet et des compléments. Un *ajout* est un dépendant non argumental. Le terme *dépendant* renvoie donc aussi bien aux arguments qu'aux ajouts. Les termes *valence* et *rection* sont occasionnellement repris en référence aux travaux du GARS (Blanche-Benveniste & al., 1990: 44 sqq.). La valence correspond aux arguments du verbe, la rection (verbale) correspond à la dépendance (verbale).

4.1 La saturation de A

Dans certains cas, la RD semble lier un argument du verbe, comme dans:

- (8) L'hiver tout le monde partait sur le continent on se retrouvait on était tout seuls
(Deulofeu, 1989, ex. 8b, Perr 15)

Cet exemple a au moins deux interprétations. Dans la première, *se retrouver* est réfléchi ou réciproque. Une paraphrase possible est «nous nous retrouvions nous-mêmes / entre nous». Dans ce cas, A est un constituant saturé. Dans la deuxième, *se retrouver* semble fonctionner comme un verbe prédicatif, qui a comme arguments un sujet animé et un complément (adjectif ou un groupe prépositionnel) qui décrit l'état ou la situation du sujet, à la suite d'un processus explicite ou implicite. Dans ce cas, A n'est pas saturé et c'est B qui fournit l'information manquante. L'exemple (8) est peut-être ambigu, mais la deuxième possibilité est indépendamment attestée (9a), et on peut fabriquer des exemples du même type (9b-c).

- (9)
(a) Je me suis retrouvé on était plus que 2 dans la tranchée
(<http://forum.scenario.paintball.com/lofiversion/index.php/t11805-100.html>)
(b) Je me suis retrouvée j'étais sur l'autoroute
(c) Après diverses manip je me suis retrouvé le serveur X marchait plus¹²

12 Modification de l'exemple authentique *après diverses manip je me suis retrouvé que le serveur marchait plus* (<http://forum-ubuntu-fr.org/viewtopic.php?pid=566324>).

L'analyse que nous venons d'esquisser pose problème, car la comparaison avec d'autres verbes à complément prédicatif (10) montre qu'il est difficilement possible d'avoir un syntagme non saturé à gauche, ce qui ferait de *se retrouver* un cas isolé.

- (10)¹³
- (a) On se sentait seuls
 - (b) ? On se sentait on était seuls [paraphrase de (a)]
 - (c) Jean semble / paraît / a l'air / reste fatigué
 - (d) ? Jean semble (paraît, a l'air, reste) il est fatigué [paraphrase de (c)]

C'est en général le même phénomène pour les compléments sous-catégorisés, comme le montre la série d'exemples sous (11).

- (11)
- (a) ? Il s'est comporté il était gentil
 - (b) ? La table mesure elle fait deux mètres
 - (c) ? Il s'est adressé c'était à Marie

A ce stade, il existe deux possibilités. Ou bien, dans les exemples (8) et (9), les phrases à droite ne correspondent pas à des compléments, et sont donc des ajouts, ou bien ce n'est pas le cas. Le verbe *retrouver* admet des ajouts lorsqu'il a une liste de sous-catégorisation de forme GN1 (sujet) GN2 (complément) (cf. 12a-b).

- (12)
- (a) J'ai retrouvé la bague dans mon sac
 - (b) Quand j'ai retrouvé la bague elle était dans mon sac

La même remarque vaut pour *se retrouver*, dans le sens de «se revoir», «se rencontrer», «retrouver sa personnalité» ou «retrouver son chemin» (cf. 13a-d).

- (13)
- (a) Nous nous sommes retrouvés au restaurant
 - (b) Quand nous nous sommes retrouvés c'était au restaurant
 - (c) Je me suis retrouvé en prenant des vacances
 - (d) Quand j'ai pris des vacances je me suis retrouvé

13 Les énoncés (b) et (d) ne sont pas acceptables comme des paraphrases respectives des énoncés (a) et (c), mais ils sont possibles s'ils sont compris comme des reformulations.

Dans le cas qui nous occupe, cette possibilité est exclue, sauf changement de sens. Par exemple, (9a) n'est pas naturellement paraphrasable par «quand on était plus que 2 dans la tranchée je me suis retrouvé». Nous en concluons que dans les structures de ce type, on a affaire à un argument et pas à un ajout¹⁴ et la sous-catégorisation de *se retrouver* est GN1 (sujet) – Clitique réfléchi (complément) – P | GN2 | GP | Adj¹⁵.

Cela nous amène à conclure que l'on n'a alors pas affaire à un cas de parataxe, telle que nous l'avons définie ici. Les exemples problématiques sont dus au fait que certains verbes ont la possibilité de sélectionner des phrases comme complément (*se retrouver*, *se trouver* et, dans une moindre mesure, peut-être *se voir* et *en arriver*)¹⁶. Il est également possible qu'il s'agisse de verbes sélectionnant une *que*-phrase, avec une réalisation optionnelle du *que*¹⁷. Cela ne changerait pas la conclusion que nous adoptons.

On notera que l'on peut également hésiter pour certains verbes qui dénotent une occurrence temporelle, par exemple *se produire* et *se passer*. Bien que (14a) suggère une analyse où *il était huit heures* est un argument, (14b-c) montrent que *se produire* peut s'employer aussi sans dépendant, dans le même sens. La distribution est plus compliquée pour *se passer*, qui semble préférer dans certains cas la présence d'un dépendant¹⁸ lorsqu'il a un sujet

14 Nous suivons sur ce point une suggestion de Danièle Godard, que nous remercions.

15 Par ex.: *je me suis retrouvé j'avais le nez cassé / le nez cassé / sous la pluie / mouillé*. Il existe des restrictions sur le cumul des arguments des verbes prédicatifs, que nous laissons de côté ici.

16 Il semble que le français québécois (non standard) utilise une construction analogue avec *se rendre*. Par ex.: *j'étais rendu bien crevé* (<http://thiery.jenapierre.free.fr/lejournaldemonalgo.html>) ou *chus rendu je rit [sic] comme Karl!* (<http://www.angelfire.com/punk3/nrahomepage/photo.html>). En anglais (non standard), un verbe analogue à *se retrouver* est *end up*, qui a obligatoirement un complément, qui peut être un GP, un Adj., un gérondif ou une phrase: *By week 25 of my pregnancy I ended up I was finding it very difficult to walk* / «Vers la 25e semaine de grossesse, je me suis retrouvée je trouvais la marche très difficile». (http://www.steadyhealth.com/Spline_t63822.html).

17 Pour évaluer plus précisément ces options, il serait nécessaire de faire un travail de grande ampleur mettant entre autres en jeu la syntaxe de la prédication seconde.

18 De toute façon, le rôle sémantique du dépendant n'est pas déterminé, à la différence de celui des arguments.

lexical (15a-b), mais (15c) ne va pas dans ce sens. En l'absence de raisons supplémentaires, il nous semble donc difficile de ranger ces verbes dans la même catégorie que *se retrouver*. Nous renvoyons à Bonami (1999) pour une discussion plus générale sur les arguments et ajouts temporels et locatifs.

- (14)
- (a) L'explosion s'est produite il était huit heures
 - (b) Une explosion s'est produite
 - (c) On avait peur que le détonateur soit hors service mais l'explosion s'est produite quand même
- (15)
- (a) ? L'opération s'est passée
 - (b) L'opération s'est passée impeccablement / dans le bloc principal / à huit heures
 - (c) L'opération s'est passée quand même

La conclusion de cette section est que la cohésion paratactique ne modifie pas les contraintes de saturation, dans la mesure où il est très difficile de trouver un cas où l'on a clairement un terme non saturé à gauche.

4.2 *B ajout à A?*

Cette question a été également abordée par Deulofeu (1989), en particulier lorsqu'il parle de «structures mixtes» du type *dépendance «rectionnelle» + couplage associatif*. Dans AB, B réalise alors une «place de construction» (p. 122) par rapport à A. Toutefois deux problèmes apparaissent:

— Le repérage locatif

Les ajouts locatifs sont difficilement repris en parataxe. C'est ce que montre (16).

- (16)
- (a) Il était assis à un endroit où on voit la rivière
 - (b) ? Il était assis on (y) voit la rivière

On peut faire à ce sujet l'hypothèse que les locatifs ne peuvent pas servir de support unique à une RD qui correspondrait à une co-localisation, car ils ne marquent pas une relation entre le déroulement des procès (deux procès sans relation temporelle ou causale peuvent se dérouler au même endroit).

Il ne faut pas confondre ces cas avec les élaborations d'arguments désignant un lieu, par exemple:

- (17) On a pris une route on pouvait pas doubler [d'après un exemple de Berrendonner]

On peut paraphraser cet énoncé d'au moins deux manières: soit on élabore la nature de la route (une route telle qu'on ne pouvait pas doubler), soit on construit une narration ou un arrière-plan. Dans tous les cas, le deuxième terme n'élabore pas un dépendant locatif de *prendre une route*; autrement dit, (16) ne signifie pas «On a pris une route à un endroit où on ne pouvait pas doubler»¹⁹.

– Le repérage temporel

Nous avons vu à propos des exemples (14) et (15) qu'il était difficile de considérer le terme B comme un argument temporel du verbe. Toutefois, il pourrait constituer un ajout temporel, (14a) étant par exemple une variante de *L'explosion s'est produite à huit heures*. Dans ce cas, on s'attendrait à ce que (14a) se comporte comme une phrase simple. Cela ne se vérifie pas pour l'interrogation (18) et, de plus, la négation de constituant pose problème (19), alors que ce n'est pas le cas pour *L'explosion s'est pas produite à huit heures*²⁰.

- (18) ? Est-ce que l'explosion s'est produite il était huit heures?
 (19) ? L'explosion s'est pas produite il était huit heures

D'autres observations mettent en jeu la subordination et seront mentionnées dans la section suivante. Les termes B exprimant la cause donneraient lieu aux mêmes commentaires et ne sont donc pas des variantes d'ajouts causaux du type *parce que X* ou *à cause de X*. Au total, il n'y a pas d'indices syntaxiques que B constitue clairement un dépendant de A.

19 Nous laisserons de côté la question de possibles relatives paratactiques.

20 Comme le remarque un relecteur, (19) est pragmatiquement difficile à interpréter et sa relative marginalité n'est pas d'origine syntaxique, mais cela confirme que cette phrase n'a pas une structure du type *l'explosion ne s'est pas produite à huit heures*, mais une structure paratactique, ce qui va dans notre sens.

4.3 *Le statut syntaxique de AB*²¹

Peut-on considérer AB comme une phrase complexe, sur le modèle d'une coordination syntaxique implicite? Les problèmes avec l'interrogation et la négation ne vont pas dans ce sens.

(20)

(a) ? Est-ce que [il est sorti (et) il a vu la voiture]?

(b) ? Il n'est pas sorti (et) il a vu la voiture

Interprétation visée: «Il n'est pas vrai qu'il est sorti et qu'il a vu la voiture»

Il n'est même pas certain que la comparaison avec la coordination soit pertinente. D'une part, on n'a pas de distribution du complémenteur (21) et, d'autre part, l'interprétation sémantique de la parataxe n'est pas forcément identique à celle d'une coordination en *et*²² (22).

(21) ? Est-ce qu'il est sorti qu'il a vu la voiture?

(22) Il est arrivé et il était huit heures ≠ Il est arrivé il était huit heures

On pourrait considérer que AB est une phrase complexe, où le subordonnant serait implicite. AB ne serait alors qu'une variante de *subordonnant A B* ou *A subordonnant B*. Si c'est le cas, AB doit pouvoir être (a) enchâssée dans une structure qui introduit une phrase par subordination et (b) coordonnée à une autre phrase. On peut construire des exemples de ce type à partir de l'exemple authentique (23).

(23) J'ai rentré au théâtre ça allait (A mad 4/2)

(24) Je me souviens que [je suis rentré au théâtre ça allait]

(25) C'est pas vrai que [je suis rentré au théâtre ça allait]

(26) ?Même si [je suis rentré au théâtre ça allait], j'avais encore des problèmes

(27) J'avais des problèmes mais [je suis rentré au théâtre ça allait]

21 Cette section a pour point de départ une remarque d'Anne Abeillé, que nous remercions.

22 En restant dans le cadre d'une approche par coordination et subordination à la Polanyi / SDRT, on mentionnera le travail de Gomez-Txurruka (2003), qui montre la contribution discursive du coordonnant *and*.

Toutefois, les observations ne sont pas uniformes²³. Deux facteurs au moins influencent la possibilité de tels exemples. D'une part, il faut que la combinaison des RD en jeu donne accès à une interprétation plausible. Par exemple, on a du mal à enchâsser une parataxe oppositive en *mais* ou *pourtant* dans une structure concessive du type *bien que*.

(28) ? Il est entré au lycée bien que [il est en troisième RD_{concessive} il a pas le niveau]

D'autre part, les parataxes temporelles diffèrent des subordinées pour des raisons informationnelles. Une parataxe AB correspondra difficilement à un ordre rhème-thème, qui n'est pas naturel dans le discours²⁴. Cela rend compte du caractère déviant d'une montée rhématique sur un syntagme de A lorsque B constitue le thème (voir Beyssade & al., 2004 pour les contraintes prosodiques générales sur thème et rhème). Ou bien on aura un conflit entre les deux montées si elles concernent les syllabes initiales et finales du même mot (29a). Ou bien la distribution thème-rhème ne pourra pas renvoyer à B et A. En (30), le thème ne peut pas être *j'avais quarante ans*, ce qui correspond au caractère inapproprié de (30B) comme réponse à (30A). Il pourrait par exemple correspondre à «ce qui m'est arrivé avec Microsoft». Les montées sont représentées par ↑ avant la syllabe concernée.

(29)

(a) ? J'ai ↑ divorcé j'avais quarante ans

(b) J'ai ↑ divorcé quand j'avais quarante ans

(30) A – Qu'est-ce qui t'est arrivé quand t'avais quarante ans?

B – ? J'ai été ↑ embauché par Micro ↑ soft j'avais quarante ans

De ce point de vue, les parataxes temporelles où B renvoie à un procès permettant de localiser A ne sont pas équivalentes à des structures *A quand B* ou *quand B A*²⁵.

23 Un relecteur signale d'ailleurs à juste titre que les exemples sont loin d'être tous aussi naturels (notamment (26)) et que l'interprétation de la séquence paratactique (23) peut varier.

24 Précisons bien que cette remarque ne s'applique qu'au discours et pas à la constituance syntaxique, où il est possible par exemple de reprendre un thème avec une dislocation à droite.

25 Cette remarque englobe les cas présuppositionnels. B ne peut correspondre à une présupposition.

De tout ceci, il découle que les parataxes ne sont équivalentes ni syntaxiquement ni sémantiquement à des phrases complexes où on restituerait un subordonnant. De plus, il semble qu'elles s'enchâssent plus difficilement dans une interrogative indirecte (31b) que dans une complétive (31a). Cette différence subsiste même si l'on choisit une parataxe interprétable comme une simple succession, ce qui minimise l'impact des facteurs préalablement décrits (compatibilité des RD, distinction thème-rhème).

(31)

(a) Je crois que [il est sorti il a vu la voiture], comme il le dit à la police

(b) ? Je me demande si [il est sorti il a vu la voiture], comme il le dit à la police

Comment rendre compte de ces observations²⁶? On pourrait faire l'hypothèse qu'une parataxe AB contraint le type de structure susceptible de l'enchâsser, ce qui obligerait de fait à imaginer que la tête AB d'un constituant C de forme [complémenteur-AB] (par ex. *que-AB*, *si-AB*, etc.) propage sur C une restriction sur le type de verbe dont C est complément. Il n'y a pas à notre connaissance de motivation indépendante pour faire cette hypothèse résolument exotique. L'idée d'une échelle des environnements, sur le modèle de ce qu'a proposé Ross (1972, 1973), ne semble pas non plus appropriée dans notre cas. Selon Ross, il existe, pour certains phénomènes syntaxiques, des hiérarchies de types de compléments $C_1 > C_2 > \dots$ telles que, si un phénomène syntaxique est possible pour le type C_n , il est possible pour tous les types «supérieurs», de C_1 à C_{n-1} . Par exemple, le clivage s'applique jusqu'aux compléments de type interrogatif indirect, mais pas au-delà dans l'échelle de *nomininess* («nominalité»). On pourrait concevoir une échelle de forme (32) correspondant aux exemples (33).

(32) emploi isolé de $X > V_{\text{croissance}} \text{ que } X > \text{subordonnant } X > [_{\text{GN}} \text{ que } X] > V_{\text{int}} \text{ si } X$

26 Un relecteur signale la possibilité que, dans (31a), *croire que* soit un recteur faible au sens de Blanche-Benveniste (1989: 62-63). Les tests proposés par cette dernière pour différencier les deux emplois de *croire* vont dans le sens contraire. L'emploi de recteur fort, comme ici, permet a) une équivalence de la *que*-phrase avec un pronom, b) a le sens de «accorder sa croyance», et c) supporte sans problème le double marquage (ex. *Je le crois, qu'il est sorti il a vu la voiture, comme il le dit à la police*).

- (33)
- (a) Je suis rentré au théâtre ça allait
 - (b) Elle croit que [je suis rentré au théâtre ça allait]
 - (c) (Même si /?Bien que) [je suis rentré au théâtre ça allait], j'avais encore des problèmes
 - (d) ? Le fait que [je suis rentré au théâtre ça allait] (ça) m'a étonné moi-même
 - (e) ? Est-ce que /? Elle s'est demandé si [je suis rentré au théâtre ça allait]

D'une part, les intuitions sont extrêmement fluctuantes. D'autre part, le problème de la justification d'une échelle de ce genre, si elle existe, demeure entier. Nous ferons à ce sujet deux hypothèses. La difficulté d'avoir (33d) et (33e) provient de ce que la RD s'appuie normalement sur des propositions présentées comme vraies dans une certaine perspective (par exemple, l'état de croyance du locuteur). Les questions et les nominalisations en GN-*que* suspendent la validation des propositions et rendent de ce fait difficile l'application d'une RD. On observe aussi que l'expression d'une RD au moyen d'un connecteur pose problème (34), même dans les cas du type (33b). Ceci est attendu dans la mesure où on n'a pas alors une structure phrastique mais une juxtaposition syntaxique de deux phrases. Le contraste (33b)-(34) montre que l'absence d'un marquage de la RD est décisive pour le statut catégoriel des énoncés paratactiques.

- (34) ? Elle croit que [je suis rentré au théâtre à ce moment-là ça allait]

Pour résumer, nous n'avons aucun argument sérieux pour attribuer à une parataxe un statut phrastique et nous laisserons la question ouverte.

4.4 *Composition et construction*

Pour la définition de la compositionnalité, nous suivons Fernando (2005) (voir aussi Hodges, 2001). Pour une combinaison syntaxique donnée, si l'on remplace les termes de la combinaison par des termes ayant la même interprétation, le résultat a la même interprétation que la combinaison syntaxique de départ. Dans notre cas, nous adoptons la condition suivante:

- (35) Soit A et B deux segments de discours et K un ensemble de contraintes. Il y a compositionnalité quand l'interprétation de AB dépend uniquement des pro-

propriétés de A, de B et des contraintes K. Il y a constructionnalité quand ce n'est pas le cas.

Dans les exemples traditionnels de RD non marquées par un connecteur, tels qu'ils sont analysés en RST ou en SDRT, ce sont les propriétés des segments qui déterminent les possibilités d'interprétation, par exemple l'ordre des événements décrits par A et B, les temps utilisés, les possibilités de résolution d'anaphore. La théorie discursive consiste à proposer des contraintes qui interprètent ces propriétés, par exemple des règles de sens commun qui vont placer la cause avant la conséquence, ou des préférences pour l'organisation thématique. Dans le cas présent, on retrouve cette configuration, ce qui fait qu'on pourrait parler de compositionnalité. Mais, comme on l'a vu à la fin de la section 3.2.1, deux choix sont possibles quant à l'interprétation du contour montant. Soit on affecte à ce contour l'interprétation d'incomplétude discursive définie en (7). Dans ce cas, on pourrait considérer que l'interprétation de certaines parataxes dépend uniquement des propriétés de ses constituants, dont le contour intonatif. On serait donc dans un cas de compositionnalité. Soit le contour ne porte pas en lui-même l'idée d'incomplétude et ne l'acquiert que dans certaines configurations, auquel cas nous sommes dans une situation constructionnelle. Cependant, le cas des parataxes conditionnelles, que nous allons traiter maintenant, est, lui, clairement constructionnel.

5. Le cas des parataxes conditionnelles

Dans le cas des conditionnelles, les termes A et B ne sont pas interprétés comme s'ils étaient isolés puis «collés». Nous nous limitons ici à trois questions: 1. L'interprétation du terme de gauche est-elle la même en parataxe conditionnelle que celle qu'il aurait isolément? 2. Une séquence de type AB en parataxe existerait-elle avec la même interprétation en subordination conditionnelle de type *si* A B ou B *si* A? 3. Une parataxe de type AB possède-t-elle les mêmes possibilités d'interprétation que la subordonnée conditionnelle correspondante?

Une telle grille d'analyse ne permet pas une étude exhaustive des parataxes conditionnelles mais fournit quelques éléments de description qui, bien que limités, suffisent à exposer le problème. Globalement, nous nous sommes concentrés sur le critère du mode de A, soit l'impératif, l'indicatif, et le conditionnel. Nous avons alors distingué trois cas, listés sous 5.1, 5.2 et 5.3.

5.1 Les pseudo-impératives

Il s'agit des cas où l'impératif dans le terme de gauche ne code ni un conseil, ni une requête, ni un ordre²⁷. Les structures paratactiques réagissent de la même manière que leur équivalent en *si*, c'est-à-dire que le présent et futur sont possibles en B, mais que le conditionnel est peu naturel sans modalité (36a-c).

- (36)
- (a) Avance (et) je te casse la gueule
 - (b) Continue comme ça (et) tu verras / vas voir
 - (c) Continue comme ça (et) tu ?aurais des ennuis /pourrais avoir des ennuis

5.2 Les pseudo-déclaratives

Il s'agit des cas où la valeur assertive n'existe pas en A, comme dans les exemples (37a-d). Une variante sociolectale existe pour la subordonnée (37e).

- (37)
- (a) Tu avances (et) je te casse la gueule
 - (b) Tu continues comme ça (et) tu verras / vas voir
 - (c) Il prend le tram il est / sera à l'heure
 - (d) Il prendra le tram il sera à l'heure
 - (e) S'il ^{var}/prendra le tram il sera à l'heure

27 Nous ne comptons pas comme pseudo-impératifs des énoncés comme *Prends le tram (et) (comme ça) t'iras plus vite*, car ils conservent une valeur de conseil. Néanmoins, ils peuvent entrer dans un mécanisme de cohésion paratactique. Même remarque pour les pseudo-optatifs et les optatifs du type *Qu'il prenne le tram il ira plus vite*.

La variété des interprétations en fonction des temps de B semble plus réduite en parataxe que dans les subordonnées, mais les exemples deviennent vite difficiles à catégoriser. On se limite ici au cas de l'imparfait. Si l'imparfait «irréel» est possible à la fois dans les structures de type AB et les structures *si* A B (voir les exemples 38a-b), il ne peut y avoir de plus-que-parfait dans les deux termes de la structure paratactique (38c), alors que cela est possible en subordonnée (38d).

- (38)
- (a) Il prenait le tram il était à l'heure
 - (b) S'il prenait le tram il était à l'heure
 - (c) ? Il avait pris le tram il était / aurait été à l'heure
 - (d) S'il avait pris le tram il était / aurait été à l'heure

L'imparfait existe aussi dans les structures hypothétiques avec GN ou GP²⁸, comme dans les exemples (39), et semble avoir la même valeur qu'en (38a)

- (39)
- (a) Deux minutes de plus comme ça (et) on prenait un but
 - (b) Avec Maurice dans les buts (*et) on gagnait

L'imparfait de A ne peut marquer que l'irréel du passé, à la différence de la structure subordonnée.

- (40)
- (a) ? Il était président les choses seraient différentes [irréel présent]
 - (b) S'il était président les choses seraient différentes
 - (c) ? Il récupérerait sa voiture demain il pourrait te la passer [potentiel]
 - (d) S'il récupérerait sa voiture demain il pourrait te la passer

5.3 Premier terme au conditionnel (potentiel ou irréel)

L'interprétation potentielle est illustrée par (41). Une variante sociolectale existe pour la subordonnée.

- (41)
- (a) Il prendrait le tram il serait à l'heure

28 Voir [Corminbœuf ici-même](#) et pour l'anglais Culicover (1972), Culicover & Jackendoff (1997).

- (b) S'il ^{var/}prendrait le tram il serait à l'heure
- (c) Il récupérerait/aurait récupéré sa voiture demain il pourrait te la passer
- (d) S'il ^{var/} récupérerait/aurait récupéré sa voiture demain il pourrait te la passer

L'interprétation irréelle est illustrée par (42) avec les mêmes variantes sociolectales.

- (42)
- (a) Il serait président les choses seraient différentes
- (b) S'il ^{var/}serait président les choses seraient différentes
- (c) Il aurait pris le tram il aurait été à l'heure
- (d) S'il ^{var/}aurait pris le tram il aurait été à l'heure

Comme on l'a vu dans la section précédente, les formes avec imparfait ou plus-que-parfait ne sont pas transposables en parataxe ((40a et c) et (38c)).

On insistera sur le fait que les constructions comme (41a), (41c), (42a), (42c) sont différentes des configurations dites d'«accommodation modale», selon les termes de Roberts (1989, 1996) qui, elles, sont limitées à des phrases avec modalité du type *devoir*, *pouvoir*, *falloir*, etc., qui assertent une proposition (modalisée) en A, cf. (43).

- (43) Un loup pourrait rentrer, il te mangerait en premier.

5.4 Le statut catégoriel des conditionnelles paratactiques

Les conditionnelles paratactiques apparaissent comme notablement différentes de leurs correspondantes subordonnées, pour au moins trois raisons.

1. La valeur anaphorique du conditionnel (accommodation modale) n'est pas présente en A dans les conditionnelles paratactiques: par exemple, l'énoncé (41a) n'est pas naturellement interprété comme «Dans ce cas, il prendrait le tram et il serait à l'heure». Cela montre que les conditionnelles paratactiques ne sont pas réductibles à une combinaison de phrases indépendantes.
2. Les constructions paratactiques semblent présenter plus de contraintes sur le *backshifting*, selon le terme de Dancygier (1998) qui désigne ainsi le fait qu'un temps du passé sert à faire référence à un événement présent ou futur. L'exemple (38a) *il prenait le tram il était à l'heure* renvoie

réellement au passé. Certes, pour l'irréel du passé, on peut trouver des exemples de *backshifting* en parataxe avec l'imparfait, comme en (44a), mais pas avec le plus-que-parfait qui réclame une structure en *si* (44b).

(44)

- (a) Il venait demain je lui montrais / aurais montré la voiture
- (b) ? (S') il était venu demain je lui aurais montré la voiture

3. Les parataxes conditionnelles n'expriment pas toutes les valeurs des structures en *si*. Si l'on reprend la classification de Dancygier, on peut faire les remarques suivantes.

– La parataxe conserve les «prédicatives»:

(45)

- (a) S'il prend le tram il sera à l'heure
- (b) Il prend le tram il sera l'heure

– Ce n'est pas très net pour les «épistémiques» aussi appelées «inférentielles».

(46)

- (a) S'il est en retard il a probablement eu un problème
- (b) ? Il est en retard il a probablement eu un problème

– La parataxe semble conserver les «austiniennes»²⁹ que nous reprenons sous (47):

(47)

- (a) Si tu as faim il y a des biscuits dans le buffet (d'après Austin)
- (b) T'as faim y'a des biscuits dans le buffet
- (c) Ils auraient (eu) faim y'a (y'avait) des biscuits dans le buffet

– Les «métatextuelles» ne sont pas récupérables en parataxe (48).

(48)

- (a) Si j'ose dire, c'est assez pourri comme théorie
- (b) ? J'ose dire c'est assez pourri comme théorie

– Enfin, les concessives ne sont pas exprimables en parataxe dans une perspective conditionnelle où A est hypothétique (49).

29 Ainsi nommées à la suite du célèbre exemple donné par Austin (1970) lorsqu'il étudie le caractère conditionnel des possibilités.

- (49)
- (a) S'il a compris (en tout cas) ça s'est pas vu
 - (b) ? Il a compris ça s'est pas vu

Malgré ces différences, les conditionnelles paratactiques semblent plus proches des phrases, et ressemblent donc aux subordinées. De ce point de vue, elles sont différentes des autres structures paratactiques évoquées dans la section 4.

- (50)
- (a) ? Est-ce que / Elle s'est demandé si [je suis rentré au théâtre ça allait] (= 33e)
 - (b) Est-ce que / Elle m'a demandé si [il prenait le tram il était à l'heure]
 - (c) Est-ce que / Elle m'a demandé si s'il avait pris le tram il aurait été à l'heure
 - (d) Est-ce que / Elle m'a demandé si [il prendrait le tram il serait à l'heure]
 - (e) Est-ce que / Elle m'a demandé si s'il prenait le tram il serait à l'heure

On pourrait considérer que les structures du type (50a, 33e) n'ont pas la catégorie des phrases, ce qui obligerait, dans l'analyse présentée, à spécifier qu'elles peuvent tout de même être enchâssées dans des complétives. Une autre solution, plus uniforme, consisterait à dire que les paraphrases AB sont catégoriellement des phrases mais que les RD en jeu sont responsables des restrictions observées. Comme les conditionnelles impliquent une dépendance³⁰ de B par rapport à A, B est «non véridique» (au sens de la SDRT), c'est-à-dire qu'il n'est pas présenté comme décrivant un état de choses réel. Sa validation dépend de celle de A et échappe donc à une suspension par l'interrogation ou, plus généralement, par un ensemble de possibilités (*le fait que*, etc.). Bien que cette seconde solution ait notre préférence, nous n'avons pas proposé une représentation suffisamment précise pour en construire une spécification explicite, et nous laissons donc ici aussi le problème ouvert.

30 Le statut sémantique de cette dépendance fait encore débat, (Gauker 2005).

6. Conclusion

L'analyse proposée comporte deux points importants. D'une part, elle distingue des statuts constructionnels différents en fonction des propriétés compositionnelles ou non compositionnelles des types de parataxe. D'autre part, elle ne se revendique pas d'une seule composante de la description linguistique, par exemple la syntaxe ou l'analyse de discours. Elle propose plutôt une image multidimensionnelle du phénomène de la parataxe, considérée comme un mode d'interface entre plusieurs domaines. Cela a notamment pour conséquence:

- a) De faire ressortir que le phénomène paratactique est le résultat d'une catégorisation qui peut évoluer en fonction de l'analyse des dimensions, ce qui est en accord avec l'impression de vague attachée au terme de *parataxe*. En particulier, le rattachement à la (non) compositionnalité apparaît comme une question de classification et non pas ou pas uniquement comme reflétant la nature intrinsèque des parataxes.
- b) De relativiser la portée de certaines hypothèses, par exemple l'interprétation de la montée mélodique finale du terme A, qui peut être conçue comme un élément de la construction paratactique ou comme un signifiant global et autonome du français.

Naturellement, cette étude est encore provisoire et nécessite plusieurs prolongements, parmi lesquels:

- un relevé détaillé des corpus,
- des tests statistiques sur le caractère significatif ou non de la montée prosodique par rapport aux parataxes,
- une description approfondie des différents types de construction,
- le développement d'une représentation explicite de ces constructions, principalement en structures de traits, pour déterminer leurs frontières et les choix de représentation qu'elles suggèrent.

Bibliographie

- Abeillé, A., Borsley, R. D. & Espinal, M.-T. (2006): «The syntax of comparative correlatives in *French and Spanish*», in S. Müller (éd.), *Proceedings of the 13th International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar*. Stanford: CSLI Publications, 6-26.
- Asher, N. (1993): *Reference to Abstract Objects in Discourse*. Dordrecht: Kluwer.
- Asher, N. & Lascarides, A. (2003): *Logics of Conversation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Auran, C., Portes, C., Rami, E. & Rigaud, N. (2001): «La distinction entre frontières conclusives et continuatives est-elle pertinente dans le discours spontané?», *Actes des Journées Prosodie 2001*. Grenoble, 75-78.
- Austin, J. R. (1970 [1961]): «If and cans», *Philosophical Papers*. Oxford: Clarendon Press, 205-232.
- Bartels, C. (2000): *The Intonation of English Statements and Questions: A Compositional Interpretation*. New York: Garland.
- Beyssade, C. & Marandin, J.-M. (2007): «French intonation and attitude attribution», in D. Pascal, E. McReady, A. Palmer & B. Reese (eds), *Proceedings of the 2004 Texas Linguistics Society Conference: Issues at the Semantics-Pragmatics Interface*. <http://www.lingref.com/cpp/tis/2004/index.html>
- Beyssade, C., Delais-Roussarie, E., Doetjes, J., Marandin, J.-M. & Rialland, A. (2004): «Prosody and information in French», in F. Corblin & H. de Swart (eds), *Handbook of French Semantics*. Stanford: CSLI Publications, 477-499.
- Blanche-Benveniste, C. (1989). «Constructions verbales «en incises» et réaction faible des verbes», *Recherches sur le Français Parlé* 9, 53-73.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stéfanini, J. & van den Eynde, K. (1987): *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français* (2e édition). Paris: SELAF.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C. & van den Eynde, K. (1990): *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris: CNRS Édition.

- Bonami, O. (1999): *Les constructions du verbe: le cas des groupes prépositionnels argumentaux. Analyse syntaxique, sémantique et lexicale*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Choi-Jonin, I. & Delais-Roussarie, E. (2006): «L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé: étude syntactico-sémantique et prosodique», *Faits de Langue* 28, 83-94.
- Culicover, P. (1972): «OM sentences», *Foundations of Language* 8, 199-236.
- Culicover, P. & Jackendoff, R. (1997). «Semantic subordination despite syntactic coordination», *Linguistic Inquiry* 28, 195-217.
- Dancygier, B. (1998). *Conditionals and Prediction*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Daneš, F. (1974): «Functional sentence perspective and the organisation of the text», in F. Daneš (éd.), *Papers on Functional Sentence Perspective*. La Hague: Mouton, 106-128.
- Delais-Roussarie, E. (2005): *Phonologie et grammaire: étude et modélisation des interfaces prosodiques*. Toulouse-Le Mirail: Mémoire d'habilitation.
- Delattre, P. (1966): «Les dix intonations de base du français», *French Review* 40, 1-14.
- Deulofeu, J. (1989): «Les couplages de constructions verbales en français parlé: effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé?», *Recherches sur le Français Parlé* 9, 111-141.
- Di Cristo, A. (1998): «Intonation in French», in D. Hirst & A. Di Cristo (eds), *Intonation Systems. A Survey of Twenty Languages*. Cambridge: Cambridge University Press, 195-218.
- (1999a): «Le cadre accentuel du français: essai de modélisation: première partie», *Langues* 2/3, 184-204.
- (1999b): «Le cadre accentuel du français: essai de modélisation: deuxième partie». *Langues* 2/4, 258-269.
- Fernando, T. (2005): «Compositionality inductively, co-inductively and contextuality», in M. Werning & al. (eds), *The Compositionality of Meaning and Content, vol. I: Foundational Issues*. Lancaster: Ontos / Verlag, 87-96.
- Firbas, J. (1992): *Functional Sentence Perspective in Written and Spoken Communication*. Cambridge: University Press.

- Gauker, C. (2005): *Conditionals in Context*. Cambridge (MA): MIT Press.
- Giron, S. (2004): *Inventaire et classement des constructions verbales dans un corpus de français parlé dans l'Allier*. Thèse de l'Université Clermont-Ferrand II.
- Gomez-Txurruka, I. (2003): «The nature of language conjunction *and*», *Linguistics and Philosophy* 26, 255-286.
- Gosselin, L. (1996): *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain: Duculot.
- Gussenhoven, C. (2004): *The Phonology of Tone and Intonation*. Cambridge: University Press.
- Hodges, W. (2001): «Formal features of compositionality», *Journal of Logic, Language and Information* 10/1, 7-28.
- Jun, S.-A. & Fougeron, C. (2000): «A phonological model of French intonation», in A. Botinis (ed.), *Intonation: Analysis, Modeling and Technology*. Dordrecht: Kluwer, 209-242.
- Lacheret-Dujour, A. & Beaugendre, F. (1999): *La prosodie du français*. Paris: CNRS Editions.
- Ladd, D. R. (2001 [1996]): *Intonational Phonology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mann, W. C. & Thompson, S. A. (1988): «Rhetorical Structure Theory: toward a functional theory of text organization», *Text* 8, 243-281.
- Marandin, J.-M. (2006): «Contours as constructions», in D. Schoenefeld (ed.), *Constructions all over: case studies and theoretical implications*, publication électronique disponible à: <http://www.constructions-online.de/articles/specvol1/>
- Martin, P. (1981): «Pour une théorie de l'intonation», in M. Rossi, A. Di Cristo, D. Hirst, P. Martin & Y. Nishinuma (éds), *L'intonation: de l'acoustique à la sémantique*. Paris: Klincksieck, 234-271.
- Martins-Baltar, M. (1972): *De l'énoncé à l'énonciation. Une approche des fonctions intonatives*. Paris: Didier.
- Mertens, P. (1987): *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*. Thèse de Doctorat de l'Université de Leuven.

- (1993): «Accentuation, intonation et morphosyntaxe», *Travaux de Linguistique* 26, 21-69.
- (2004): «Un outil pour la transcription de la prosodie dans les corpus oraux», *Traitement Automatique des Langues* 45/2, 109-130.
- (2006): «A predictive approach to the analysis of intonation in discourse in French», in Y. Kawaguchi, Y. Fonagy & T. Moriguchi (éds), *Prosody and Syntax*. Amsterdam: John Benjamins, 65-101.
- Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (1998): *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Bibliothèque de Faits de Langues, Paris: Ophrys.
- Polanyi, L. (1985): «A theory of discourse structure and discourse coherence», *Chicago Linguistic Society* 21, 306-322.
- Portes, C. (2004): *Prosodie et économie du discours: spécificité phonétique, écologie discursive et portée pragmatique de l'intonation d'implication*. Thèse de Doctorat de l'Université de Provence.
- Portes, C., Bertrand, R. & Espesser, R. (2007): «Contribution to a grammar of intonation in French. Form and function of three rising patterns», *Nouveaux Cahiers de Linguistique Française* 28, 155-162.
- Post, B. (2000): *Tonal and Phrasal Structures in French Intonation*. Thèse de Doctorat de l'Université de Nimègue.
- Przepiórkowski, A. (1999): «On negative eventualities, negative concord, and negative yes/no questions», in T. Matthews & D. Strolovitch (eds), *Proceeding of Semantics and Linguistic Theory* 9 (SALT 9). Ithaca (NY): CLC Publications.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul R. (2006 [1994]): *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Roberts, C. (1989): «Modal subordination and pronominal anaphora in discourse», *Linguistics and Philosophy* 12, 683-721.
- (1996): «Anaphora in intensional contexts», in S. Lappin (ed.), *The Handbook of Contemporary Semantics*. Oxford: Blackwell, 215-246.
- Ross, J. R. (1972): «Endstation Hauptwort: the category squish», *CLS* 8, 316-328.
- (1973): «Nouniness», in O. Fujimura (ed.), *Three Dimensions of Linguistic Research*. Tokyo: TEC Compagny, 137-257. Réimpression in B. Aarts, D. Denison, E.

- Keizer & G. Popova (éds.), *Fuzzy Grammar: a Reader*. Oxford: Oxford University Press, 351-422.
- Rossi, M (1981): «Intonation, énonciation, syntaxe», in M. Rossi, A. Di Cristo, D. Hirst, P. Martin & Y. Nishinuma (éds), *L'intonation: de l'acoustique à la sémantique*. Paris: Klincksieck, 183-234.
- (1999): *L'intonation, le système du français: description et modélisation*. Paris: Ophrys.
- Roulet, E., Fillietaz, L. & Grobet, A., avec la collaboration de M. Burger (2001): *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Bern: Peter Lang.
- Savelli, M.-J. (1995): «Autant le dire, quelques éléments comparatifs sur la macro-syntaxe de plus, moins, autant», *Recherches sur le Français Parlé* 13, 67-90.
- Smessaert, H. & Ter Meulen, A. G. B. (2004): «Temporal reasoning with aspectual adverbs». *Linguistics and Philosophy* 27, 209-261.
- de Swart, H. (1996): «Meaning and use of not...until», *Journal of Semantics* 13, 221-236.
- de Swart, H. & Molendijk, A. (1999): «Negation and the temporal structure of narrative discourse», *Journal of Semantics* 16, 1-42.
- Sweetser, Eve (1990): *From Etymology to Pragmatics: Metaphorical and Cultural Aspects of Semantics Structures*. Cambridge: University Press.
- Taboada, M. & Mann, W. C. (2006a): «Rhetorical Structure Theory: looking back and moving ahead», *Discourse Studies* 8/3, 423-459.
- (2006b): «Applications of Rhetorical Structure Theory», *Discourse Studies* 8/4, 567-588.
- Ter Meulen, A. G. B. (1995): *Representing Time in Natural Language. The Dynamic Interpretation of Tense and Aspect*. Cambridge: The MIT Press.
- Vaissière, J. (1997): «Langue, prosodie et syntaxe», *Traitement Automatique des Langues* 38, 53-81.
- Vaissière, J. & Michaud, A. (2006): «Prosodic constituents in French», in Y. Kawaguchi, Y. Fonagy & T. Moriguchi (eds), *Prosody and Syntax*. Amsterdam: John Benjamins, 47-63.

Annexe: courbes mélodiques

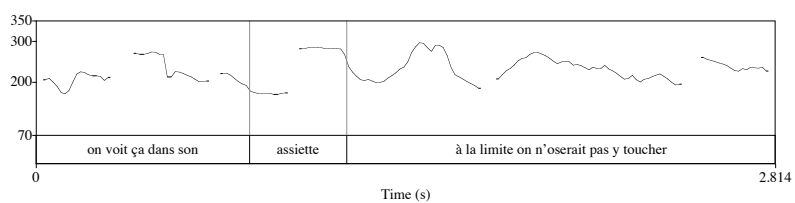


Figure 1. (exemple 2d)

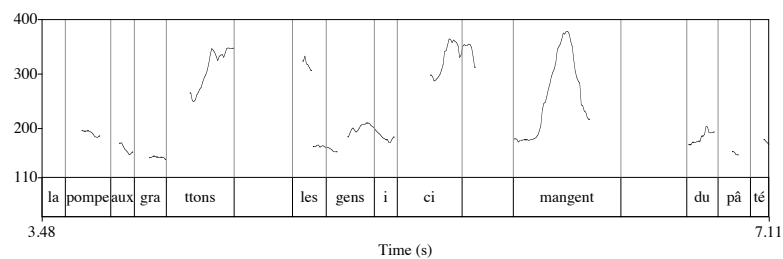


Figure 2. (exemple 2g)

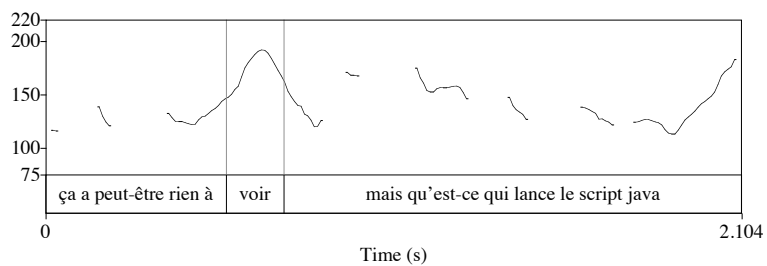


Figure 3. (exemple 5)